

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 31 mars 2016 portant nomination des membres du jury des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale pour 2016 (56^e promotion)

NOR : AFSS1630232A

Le ministre des finances et des comptes publics et la ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, et notamment l'article R. 123-28;

Vu l'arrêté du 31 juillet 2013 fixant les modalités d'application de l'article R. 123-28 du code de la sécurité sociale en ce qui concerne l'organisation des concours, les modalités d'inscription, la nature et l'organisation des épreuves, le contenu des programmes, la composition et l'organisation des jurys et les règles de discipline des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2015 portant ouverture des concours d'entrée à l'École nationale supérieure de sécurité sociale en 2016 (56^e promotion);

Vu l'avis du conseil d'administration de l'École nationale supérieure de sécurité sociale en date du 26 février 2016,

Arrêtent:

Article 1^{er}

Sont nommés:

M. Kessler (Francis), directeur du master droit de la protection sociale d'entreprise à l'université Paris-I Panthéon-Sorbonne, président du jury.

M. Duraffourg (Michel), président de la commission consultative des marchés des organismes de sécurité sociale de l'UCANSS, vice-président du jury.

Article 2

Membres du jury plénier

M. Barbot (Jean-Claude), directeur de la caisse primaire d'assurance maladie d'Indre-et-Loire.

M. Chailland (Alain), conseiller maître à la Cour des comptes.

Mme Davenas (Brigitte), directrice évaluatrice à la Caisse nationale des allocations familiales.

M. Khennouf (Mustapha), inspecteur des affaires sociales à l'inspection générale des affaires sociales.

M. Lebelle (Francis), directeur de la caisse d'assurance retraite et de la santé au travail de Bourgogne - Franche-Comté.

Mme Miny (Frédérique), directrice de la caisse primaire d'assurance maladie de la Loire.

Mme Rebecq (Geneviève), maître de conférences à l'université de Toulon.

Mme Torresin (Anne-Laure), directrice générale de la caisse de Mutualité sociale agricole Alpes-Vaucluse.

Article 3

Correcteurs associés pour les épreuves écrites obligatoires

M. Bernard (Michel), professeur agrégé en sciences économiques, enseignant en classe préparatoire HEC au lycée Notre-Dame-de-Sainte-Croix, à Neuilly-sur-Seine.

M. Camus (Aurélien), docteur en droit public, chargé de cours à l'université Paris-Ouest - Nanterre-La Défense.

Mme Dauffy (Laurence), directrice de la régulation et de l'action en santé à la caisse primaire d'assurance maladie de Paris.

Mme de Francqueville (Isabel), conseiller référendaire à la Cour des comptes.

M. Jamois (Sébastien), agent comptable de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault.

Mme Jamot-Robert (Christelle), directrice générale de la caisse de Mutualité sociale agricole d'Alsace.

Mme L'Henaff (Anne-France), professeure agrégée, enseignante en classe préparatoire HEC au lycée Notre-Dame-de-Sainte-Croix, à Neuilly-sur-Seine.

M. Orlandini (Julien), directeur adjoint à la Caisse nationale d'allocations familiales.

Mme Sisakoun (Sylvie), professeure agrégée, enseignante en CPGE au lycée de Rebours, à Paris.

M. Trapeaux (Jérôme), directeur du centre hospitalier intercommunal du pays de Cognac.

Mme Trotabas (Neïla), directrice régionale adjointe de l'union de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales de Poitou-Charentes.

Article 4

Examineurs spécialisés pour les épreuves techniques orales

Droit public

M. Matt (Jean-Luc), maître des requêtes au Conseil d'État.

Mme Psilakis (Christine), premier conseiller des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel du tribunal administratif de Lyon.

Droit du travail

M. Landais (Marc), directeur des relations sociales à l'AGIRC-ARRCO.

Mme Julliot (Sophie), maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à la faculté de droit de Saint-Étienne.

Économie

M. Jamois (Sébastien), agent comptable de la caisse primaire d'assurance maladie de l'Hérault.

Mme L'Harmet Odin (Corinne), maître de conférences en sciences économiques à l'institut d'administration des entreprises de Saint-Étienne.

Gestion comptable et financière

Mme Bigot (Claire), agent comptable de la caisse de prévoyance et de retraite du personnel de la SNCF.

M. Garcia (Manuel), maître de conférences en sciences de gestion à l'institut universitaire technologique de Saint-Étienne.

Questions sanitaires et de protection sociale

M. Coursier (Philippe), directeur du master professionnel droit de la protection sociale à l'université Montpellier-I.

Mme Draicchio (Christiane), directeur projet « Indemnités journalières » à la Caisse nationale d'assurance maladie.

Santé publique

Mme Durand (Anne-Marie), directrice de la santé publique à l'agence régionale de santé Rhône-Alpes.

Dr Prieur (Jean-Paul), directeur du réseau médical et des opérations de gestion du risque à la Caisse nationale d'assurance maladie.

Science politique

M. Rozan (Arnaud), directeur de l'évaluation et de la stratégie à la Caisse nationale des allocations familiales.

Mme Sala-Pala (Valérie), enseignante-chercheuse en science politique à l'université Jean-Monnet de Saint-Étienne.

Statistiques

M. Vassort (Stéphane), directeur adjoint à la caisse primaire d'assurance maladie des Pyrénées-Orientales.

Mme Maumy-Bertrand (Myriam), maître de conférences à l'institut de recherche mathématique avancée de l'université de Strasbourg.

Article 5

Suppléants

Jury plénier

M. Chevalier (Claude), directeur de la caisse d'allocations familiales de l'Isère.

Mme Colomb (Audrey), directrice adjointe de la caisse de Mutualité sociale agricole Auvergne.

Mme de Francqueville (Isabel), conseiller référendaire à la Cour des comptes.

M. Lacroix (Guillaume), directeur adjoint de la caisse primaire d'assurance maladie des Yvelines.

M. Péquignot (Jean-Pierre), retraité, ancien directeur de la caisse d'allocations familiales de l'Hérault.

Jury des épreuves techniques orales

M. Ben Khalifa (Lasad), sous-directeur à la caisse primaire d'assurance maladie du Puy-de-Dôme.

M. Bouilloux (Alain), maître de conférences à l'université Lyon 2.

Mme Greffet (Fabienne), maître de conférences à l'université de Nancy.

Article 6

Le directeur de l'École nationale supérieure de sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 31 mars 2016.

Pour les ministres et par délégation :
Le directeur de la sécurité sociale,
T. FATOME